

SOMMAIRE

Page 1

Bientôt, le futur CPER.
Les friches, c'est chic.

Page 2

La Caisse d'épargne (d'affaires).
La communauté portuaire fait bloc.

Page 3

La GEMAPI de la Douve.
Brèves.

Page 4

La Région signe avec les retardataires.
Les investissements.

Les friches, c'est chic.

À la fin du mois, Sébastien Lecornu et Hervé Morin vont se retrouver à Pont-Audemer, pour faire le point sur le projet de réhabilitation des friches "Colombe, Fauvette, Mésange", trois immeubles "amiantés", autrefois propriété d'Eure Habitat, dont la destruction a été décidée.

- L'opération est intéressante. Les 3 immeubles vont être remplacés par un bâtiment qui accueillera un pôle santé, situé à proximité de l'hôpital. Elle est cofinancée par la Région (40%), l'Établissement public Foncier de Normandie (35%) et la CC. Pont-Audemer/Val-de-Risle (25%). C'est une bonne illustration de l'efficacité de la politique de retraitement des friches.

Cela fait déjà plusieurs années que la Région et l'EPFN travaillent ensemble, en faveur de la requalification foncière et de la revitalisation urbaine, au titre d'une convention 2017/2021.

- Les résultats sont positifs. Sur les 100 M€ initialement fléchés (dont 35,9 M€ pour l'EPFN et 31,2M€ pour la Région - le solde pour les collectivités), 83 M€ sont déjà programmés dont 73,5 sur les friches. C'est un grand succès. L'EPFN apporte à la Région et aux collectivités son expertise technique et environnementale. Les friches, c'est chic.

Bientôt, le futur CPER

• Rendez-vous à l'automne.

La signature du nouveau contrat de plan État/Région sera l'un des temps forts de la rentrée prochaine. Depuis le début de l'année, le président Morin a engagé les travaux préparatoires, le préfet Durand aussi. Les discussions vont s'accélérer en mai, dès que le préfet aura reçu son "mandat de négociation", avec le fléchage des crédits d'État disponibles.

- La première version sera rédigée avant l'été, s'ensuivront différentes "navettes" pour l'améliorer ; la signature officielle est prévue à l'automne.

Mon commentaire : c'est important pour la Normandie, pas seulement pour lever des moyens financiers (ça, c'est une conséquence), mais surtout parce que l'exercice oblige les deux partenaires à s'accorder sur les priorités stratégiques du territoire. Hervé Morin et Pierre-André Durand sont d'accord sur un point : le temps du saupoudrage est révolu, il faut hiérarchiser les actions en se concentrant sur l'essentiel ; le scénario de l'auberge espagnole n'est pas compatible avec des financements publics qui font peau de chagrin.

• Le pré-mandat du préfet.

Pour avancer, le préfet Durand vient de recevoir son pré-mandat de négociation. Avec lui, le gouvernement effectue son premier tour de piste ; pour la Normandie, il regarde dans 3 directions :

- La création d'un écosystème d'excellence dans les domaines de la formation supérieure, de la recherche et de l'innovation. L'objectif est de mettre à niveau la région, trop peu visible dans les classements nationaux et européens. Pour réussir, 1 Md€ sera nécessaire, le CPER pourrait en financer la moitié, Hervé Morin partage cette priorité.

- La deuxième priorité du gouvernement est celle d'une "Normandie durable". Ici, de nombreux défis sont à relever comme, par exemple, la préservation de la biodiversité, la qualité de l'air, la montée en puissance des énergies renouvelables, la maîtrise des risques naturels et technologiques, le développement de l'économie circulaire... la liste est longue. Résultat, ça peut partir dans tous les sens, de façon inefficace : hiérarchisation !

- Enfin, l'État se préoccupe de l'attractivité et de la cohésion du territoire, pour donner envie de Normandie... aux Normands comme aux "Horsains", pour capter et fixer les compétences (vitalité économique oblige), en créant un cadre de vie de qualité et de la fierté collective. On le sait, les ambitions de la Région sont grandes dans ce domaine, l'action de l'État peut les renforcer : la mise en valeur de tous les patrimoines vivants, paysagers ou bâtis (comme le Mont-Saint-Michel) est une première nécessité.

• Mais où est la mobilité ?

Le pré-mandat du préfet n'évoque pas le défi de la mobilité qui est pourtant stratégique pour l'avenir de la région.

Le recours Didier Marie.

Le sénateur socialiste Didier Marie est numéro 3 sur la liste de Djoudé Mérabet, le maire sortant d'Elbeuf.

- La victoire hautement probable de cette liste lui permettra d'être conseiller métropolitain pour relancer de vieux projets qui lui tiennent à cœur comme celui du tram-train Rouen-Elbeuf.

Mais là n'est pas le plus important. En rejoignant la Métropole, il se positionnera comme un recours possible pour la présidence, si Nicolas Mayer-Rossignol ne gagne pas la ville de Rouen. À suivre...

Falaise : la solution CDC.

Vice-présidente du CD 14 et, pour quelques jours encore, maire de Crocy, Clara Dewaële-Canouel, 33 ans, brigue la mairie de Falaise avec l'appui du maire sortant Éric Macé. Ses chances sont grandes.

- Elle défend l'hôpital de Falaise qui vit depuis 5 ans une fusion difficile avec celui d'Argentan, elle veut aussi valoriser le cadre de vie et les atouts touristiques de la ville, en la repositionnant comme un pôle d'équilibre attractif à proximité de Caen.

Naturellement, le rapprochement des politiques de la ville et de l'intercommunalité est une nécessité ; Clara Dewaële-Canouel s'intéresse beaucoup au "Pays de Falaise" (58 communes, 28 000 habitants), ça tombe bien, Claude Leteurre, son président de 79 ans, veut passer la main.

JL. Valentin et l'effet EPR.

Lors de son dernier conseil, Jean-Louis Valentin, président sortant de l'agglomération du Cotentin, a indiqué que le report (à l'horizon 2024) de la mise en route de l'EPR de Flamanville allait entraîner un report des recettes fiscales attendues, obligeant du même coup l'intercommunalité à trouver de nouvelles ressources pour déployer ses projets dans les 3 ans à venir.

- Une augmentation des impôts n'est donc pas impossible ; à défaut, certains projets devront être revus à la baisse.

Rappelons que la mise en route de l'EPR aurait dû rapporter près de 25 M€ à l'intercommunalité cette année. 25 M€, c'est coquet.

- Pourquoi ? Parce que les projets ferroviaires, fluviaux et autoroutiers feront l'objet d'une contractualisation séparée en raison de l'importance des investissements nécessaires.

- Pour le moment, l'État n'a donné aucune indication sur ce contrat-là ; la Région en a pourtant besoin pour effectuer ses arbitrages budgétaires ; comment pourrait-elle signer un CPER sans connaître les engagements du contrat "mobilité", alors que les deux doivent être articulés ?

Conclusion : l'État doit rapidement s'exprimer sur le sujet, Hervé Morin a besoin d'y voir clair.

• Le choc démographique.

Quand il parle de l'avenir de la Normandie, Pierre-André Durand parle beaucoup du choc démographique.

- Les Normands vieillissent plus vite que dans la plupart des autres régions françaises, beaucoup de jeunes quittent le territoire ; les entreprises ont du mal à recruter ; on va plus au cimetière qu'à la maternité, la Bretagne vient dépasser la Normandie en nombre d'habitants.

- "Les 3 axes du CPER sont une réponse à ce problème, explique-t-il, si on ne fait rien, la Normandie aura du mal à valoriser toutes ses potentialités faute d'actifs suffisamment nombreux et compétents pour construire durablement son développement". Le message est clair : il faut former, innover et attirer... ce qui prendra de nombreuses années.

Question : où en est le second contrat, le CPIER, le contrat de plan interrégional de la vallée de la Seine qui doit coordonner l'action de l'État et des Régions Normandie et Ile-de-France entre Paris et Le Havre ? Pour le moment, il est encore dans les limbes, la négociation n'a pas commencé. On murmure toutefois que son périmètre sera resserré sur la vallée de la Seine uniquement, les territoires lointains ne seront plus concernés ; on murmure aussi qu'il s'organisera autour de deux priorités : l'axe Seine comme axe économique d'intérêt national et la préservation de la vie du fleuve. À suivre.

Effet Bruno Goré.

La Caisse d'Épargne (des affaires) de Normandie.

Directeur général de la Caisse d'Épargne de Normandie, Bruno Goré ne partage pas le discours ambiant sur "la crise de la banque de détail".

- D'abord parce que les résultats 2019 sont bons ; ensuite parce la banque a trouvé en elle-même de bonnes solutions ; enfin parce que son ancrage

Et pendant ce temps-là...

• La communauté portuaire havraise fait bloc.

Nouveau et intéressant. Afin de relancer l'activité après les grèves qui ont perturbé la chaîne de transport, Haropa-Port du Havre et les principaux représentants de la communauté portuaire havraise ont signé un accord pour créer "un véritable choc de relance".

Cet accord prévoit le partage des surcoûts provoqués par la crise afin d'en limiter les effets négatifs sur toutes les filières concernées.

- 3 M€ sont ainsi dégagés pour "neutraliser les frais de stationnement des conteneurs pour les 14 jours sans activité.

- Des mesures de relance de l'activité "roulier" sont en cours de discussions avec les opérateurs ro/ro.

- Une remise commerciale de 10% sur les services aux navires (pilotage, remorquage, lamanage) a été décidée jusqu'à la fin de l'année afin de rassurer les clients.

Au total, plus de 6 M€ seront engagés pour rétablir la confiance.

Mon commentaire : la communauté portuaire fait bloc. Elle envoie un signal fort à ses clients : "notre volonté est de vous servir durablement et de retrouver notre dynamique de développement, au-delà des aléas conjoncturels."

Le Département 27 investit.

159 M€, c'est le montant d'investissement record voté par le Département de l'Eure pour 2020. "C'est du jamais vu", dit en substance le président Pascal Lehongre qui indique que le déploiement des plans pluriannuels d'investissement (Collèges, EHPAD, routes, THD) va ainsi se poursuivre à un bon rythme.

- 159 M€, c'est 26,5% de plus que l'an dernier, sans augmentation d'impôts, mais la dette progresse un peu.
- Le ministre Sébastien Lecornu précise aussi que la dotation globale de financement de l'État a augmenté en raison de la démographie positive du département.

À noter : le budget 2020 a été adopté à une large majorité.

Le temps de remboursement.

C'est intéressant. À deux pas des "municipales", Ouest-France vient de publier le classement des grandes villes normandes en fonction de leur endettement. Il s'agit des villes de plus de 50 000 habitants ; le critère retenu est celui de la durée de remboursement. Voici les résultats :

- Cherbourg-en-Cotentin : 2,9 ans
- Caen : 5,1 ans.
- Rouen : 6,7 ans.
- Le Havre : 8,2 ans.
- Évreux : 8,5 ans.

La moyenne nationale des villes comparables est de 6,8 ans.

Mon commentaire : les collectivités normandes sont majoritairement bien gérées ; lors de la dernière séance solennelle de la Chambre Régionale des Comptes, le président Christian Michaut a salué le sérieux administratif et financier des élus normands, les situations critiques sont très rares dans la région.

Le contrat de SOTRABAN.

La Région vient de signer un nouveau contrat d'objectifs avec l'association des sous-traitants industriels de Normandie qui regroupe une centaine d'entreprises.

- 3 grandes priorités sont retenues pour les 3 ans à venir : le développement commercial, la stratégie et l'animation du réseau, la montée en compétences des adhérents.

SOTRABAN est présidée par Bruno Leblanc et dirigée par Pascal Esnouf.

territorial lui permet de répondre aux besoins de tous ses clients.

• Bonne année 2019.

Avec un encours de collecte et crédit en progression de 3% (il s'élève aujourd'hui à 35 Md€), la CEN est – avec le Crédit-Agricole – un acteur incontournable de paysage bancaire régional.

- En 2019, elle a progressé sur tous les segments de marchés, en particulier sur celui des prêts immobiliers, là où la concurrence est vive, en préservant de bons équilibres économiques alors que de nombreux autres établissements étaient déstabilisés par le "choc des taux".
- Résultat, le PNB s'est élevé à 359 M€ et le résultat net à 89 M€, une "bonne tenue" qui s'explique, notamment, par la réduction des charges et une bonne maîtrise du coût du risque à 8,8 M€.

• Mais là n'est pas l'essentiel.

La banque a surtout trouvé en elle-même de bonnes solutions pour faire face aux difficultés. En réponse à l'érosion des taux, elle s'est repositionnée comme une banque "patrimoniale et d'entreprise" offrant un service à haute valeur ajoutée à des clients de qualité.

- Ce n'est pas une nouveauté. L'évolution avait été programmée, dès 2018, dans le plan "Conquérants2021", en 2019, elle est devenue réalité, ses bons effets ont été plus rapides que prévus. "Nous sommes sur les rails, se félicite Bruno Goré, on a progressé, et ça va continuer..."

Les signes du repositionnement sont nombreux.

- Montée en puissance de la "banque privée" réservée aux dirigeants d'entreprise et aux clients fortunés.
- Forte progression de la "banque de développement régional", notamment sur le marché des belles PME-ETI.
- Mise en place d'une unité dédiée à l'ingénierie financière pour répondre aux dossiers complexes.
- Prises de participation dans plusieurs sociétés "à fort potentiel" comme PouleHause ou Robocath.

Ce virage "vers le haut" génère d'importantes commissions. C'est dans cette direction-là que la CEN construit désormais sa rentabilité, de nombreux professionnels qualifiés ont été recrutés pour accélérer le mouvement : cap sur les bonnes affaires !

Et pendant ce temps-là...

• La GEMAPI de la Douve (50) se met en place.

Président de la CC. de la Baie du Cotentin (Carentan – 50), Jean-Pierre Lhonneur a assuré la coordination des trois intercommunalités concernées par la gestion des zones humides de la Douve (10 500 ha et 1 600 propriétaires) afin de mettre en œuvre les obligations GEMAPI.

- Les deux autres intercommunalités sont celles du Cotentin (Cherbourg) et la Côte Ouest Centre-Manche (La Haye). Ensemble, elles ont signé une convention avec l'Association syndicale autorisée (ASA) des bas-fonds de la Douve qui regroupe les propriétaires fonciers. Cette initiative est positive.

Mais d'autres conventions devront être signées avec d'autres ASA et d'autres intercommunalités de la Manche. L'action GEMAPI est donc "morcelée". En Seine-Maritime, les élus ont fait un choix différent ; ils ont créé deux syndicats mixtes, celui du Littoral et celui de la Seine-Normande, pour gérer collectivement et à la bonne échelle les obligations GEMAPI. Le premier rassemble tous les EPCI du Havre au Tréport, le second les deux Départements et les 9 EPCI de la vallée de la Seine, entre Le Havre et Vernon. Dans les deux cas, le Département de la Seine-Maritime est le point d'appui de cette mobilisation, c'est une solution efficace, la bonne gestion de l'eau ne se découpe pas en morceaux ; tous les territoires concernés devraient s'en inspirer.

Jean-Philippe Vennin.

Est le nouveau secrétaire général de la préfecture du Calvados. Il succède à Stéphane Guyon, 63 ans, en poste à Caen depuis 4 ans, qui vient d'être nommé "préfet sans affectation territoriale". Jean-Philippe Vennin était sous-préfet de Boulogne-sur-Mer.

Les Normandes de la CPME.

Trois chefs d'entreprise normandes exercent désormais des responsabilités importantes au sein de la CPME nationale.

- Stéphanie Pauzat, présidente du groupe MilEclair Propreté à Louvigny (14) est vice-présidente déléguée de l'organisation. Elle est aussi conseillère au CESE.
- Marie Dupuis-Courtes, DG. de La Maison Dupuis à Cailly (76) est vice-présidente de la commission "Éducation & Formation". Rappelons qu'elle est aussi très présente à la FFB nationale comme membre du comité exécutif.
- Bénédicte Caron, DG Système U depuis 1990 est vice-présidente en charge des affaires économiques.

À noter : l'assemblée générale de la CPME Normandie, présidée par Xavier Prévost se tiendra le 26 mars à Deauville.



Vous voulez vous abonner ?

C'est très simple, contactez :

Béatrice Tierce au 02 32 49 26 44

beatrice.tierce@wanadoo.fr

14, chem. de l'Argillière - 27910 Les Hogues
Abt : 260 € TTC/an pour 44 n° (TVA 2,1%)

La CHRONIQUE
de Normandie
Récits des hauts faits, projets, humeurs et ambitions des responsables de la Région

Lettre hebdomadaire éditée par :

Chroniques et Actions

14, rue de l'Argillière, 27910 Les Hogues
Tél. 02 32 49 33 21 - 06 11 10 81 22

N° CPPAP : 1008 | 88511 - ISSN 2117-9743

Impression : Chroniques et Actions

Directeur de la publication :

Bertrand Tierce

Rédacteur en chef :

Bertrand Tierce

Abonnement : 260 € TTC/an pour 44 n°
(TVA 2,1%)

Chroniques et Actions

SAS au capital de 8 000 Euros
SIRET : 488 406 752 00011 • RCS Evreux

"La banque des familles" serait-elle oubliée ?

"Pas du tout", répond Bruno Goré, qui rappelle :

- L'importance de l'ancrage territorial, avec un réseau d'agences renouvelées (18 l'an dernier).
- La création d'une banque multimédia pour répondre aux besoins de tous les clients connectés.
- Sans oublier la mise en œuvre des valeurs mutualistes, grâce à des actions "sociétales" : Kiwaï, la première plate-forme de financement participatif de prêt dédiée à la transition écologique ; le mécénat solidaire, le micro-crédit.

Mon commentaire : non, la crise de la banque de détail n'est pas là. La CEN est solide, durable, solidaire, présente et universelle, c'est ce que disent ses dirigeants qui rappellent qu'elle fêtera ses 200 ans (oui 200 ans !), le 9 avril prochain à Rouen.

Contrats de territoire.

La Région signe avec les retardataires...

Hervé Morin est en train de signer les derniers contrats de territoire de la Région avec les retardataires. Les retardataires sont les petites intercommunalités qui, généralement mal armées pour penser leur développement à 3 ou 5 ans, peinent à définir leur projet.

- C'est le cas de la communauté de Val ès Dunes, présidée par Xavier Pichon, dans le Calvados (Argences). Son contrat est modeste (1,4 M€), les actions sont peu nombreuses et "d'envergure municipale", la Région apporte 300 000 €.
- Deux autres signatures sont prévues, ce lundi 9 mars : le contrat de la communauté de Caux-Austreberthe, à Barentin (76), à proximité immédiate de la Métropole (son contenu sera plus "actif"), et celui de la communauté Terroir de Caux, à Bacqueville-en-Caux (76), au sud de l'agglomération dieppoise. Dans les deux cas, le Département de la Seine-Maritime intervient également.

Mon commentaire : le cycle des signatures est en train de s'achever. Sur la période 2017-2021, la Région aura investi 500 M€ pour financer les projets structurants des territoires : c'est un succès dont Hervé Morin peut légitimement se féliciter. Les agglomérations de Rouen, du Havre et de Caen en ont confortablement profité.

Et pendant ce temps-là...

• Nipro Pharmapackaging investit 45 M€.

Positif. Nipro Pharmapackaging, le spécialiste des tubes en verre pour la pharmacie et les cosmétiques, va construire une deuxième usine sur son site français d'Aumale (76), moyennant un investissement de 45 M€.

- Les travaux vont commencer cet été, la nouvelle unité fonctionnera en 2022, 3 fours supplémentaires seront mis en service, 70 emplois pourraient être créés.

Le groupe Nipro Pharmapackaging France est dirigé par Jean-Michel Rat, son chiffre d'affaires 2018 était de 46 M€.

• Dedienne se renforce en Roumanie.

Spécialisée dans les applications de peinture liquide et de zingage, CTS Roumanie (filiale roumaine de CTS France) vient d'être rachetée par le groupe Dedienne Multiplasturgy, domicilié à Saint-Aubin sur Gaillon (27). Cette opération renforce la présence de l'entreprise normande en Transylvanie.

• Philippe Scelin à la FFP

Vient d'être réélu président de la FFP Normandie, la fédération des entreprises de formation qui regroupe 37 entreprises dans la région.